

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE MEAUX
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'OURCQ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

DATE DE CONVOCATION :	23 septembre 2022
DATE D’AFFICHAGE :	3 octobre 2022
NOMBRE DE CONSEILLERS :	
En exercice :	43
Présents :	29
Absents :	14
Votants :	35

L’an deux-mille-vingt-deux,
Le 30 septembre à 19 heures 45,
Le Conseil communautaire légalement convoqué, s’est réuni dans l’Espace Pierre Meutey, Pyramide Jean Didier à Mary-sur-Marne, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Pierre EELBODE.

ETAIENT PRESENTS :

CHANTAL ANTOINE, JEAN-PAUL BATTEREAU, BERNADETTE BEAUVAIS, CATHERINE BEGUIN, NADINE CARON, VINCENT CARRE, VIRGINIE CHAVAGNAT, FRANCIS CHESNÉ, GILLES COLMANT, NATHALIE COUILLARD, JEAN-LUC DECHAMP, DOMINIQUE DUCHESNE, GILLES DUROUCHOUX, PIERRE EELBODE, VICTOR ETIENNE, ISABELLE FAUCHER, MAXENCE GILLE, LUDIVINE HURAND, JEAN-DENIS LIMOSIN, FREDERIC MAAS, PHILIPPE MIMMAS, CINDY MOUSSI-LE GUILLOU, ROBERT PICAUD, MARIE-CHRISTINE RAMBURE-LAMBERT, EMILY RIGAUT (suppléante de YOLAND BELLANGER), ARNAUD ROUSSEAU, KARINE ROUSSET, GILLES ROY et FRANCINE THIERY.

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

SEBASTIEN BERTHELIN à PHILIPPE MIMMAS, GENEVIEVE BORAWSKI à VINCENT CARRE, PIERRE COURTIER à MAXENCE GILLE, BRUNO GAUTIER à JEAN-LUC DECHAMP, JEAN-CLAUDE OFFROY à ROBERT PICAUD et DANIEL SEVILLANO à NATHALIE COUILLARD.

ETAIENT ABSENTS :

CHARLES-AUGUSTE BENOIST, CATHERINE BOUDOT, MONIQUE ESQUIROL, JEROME GARNIER, MARTINE GODE, ACHILLE HOURDE, ISABELLE KRAUSCH et YVES PARIGI.

SECRETARE :

FREDERIC MAAS.

Réf. : 2022-09/06

OBJET : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - Année 2023 : exonération de la SCI AFOBAT 77 CONSTRUCTION (pour le CFA du BTP) et de la SOCIETE PILLAUD MATERIAUX

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général des Impôts notamment son article 1521-III-1,

CONSIDERANT que la SCI AFOBAT 77 CONSTRUCTION (SCI) pour le Centre de Formation pour Apprentis du BTP d'Ocquerre procède à ses frais à l'élimination de ses déchets ;

CONSIDERANT la demande d'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères adressée par la société PILLAUD MATERIAUX – 7 rue des Carreaux à Lizy-sur-Ourcq, pour l'année 2023 ;

OUI l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité des votes exprimés,

I. DE DONNER UN AVIS FAVORABLE à l'exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2023, concernant la SCI AFOBAT 77 CONSTRUCTION (SCI), pour le Centre de Formation pour Apprentis du BTP d'Ocquerre ;

II. DE DONNER UN AVIS FAVORABLE à l'exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2023, concernant la société PILLAUD MATERIAUX, pour son établissement situé 7 rue des Carreaux à Lizy-sur-Ourcq ;

III. DE NOTIFIER ces avis à Monsieur le Président de COVALTRI77.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait conforme

A Ocquerre, le 3 octobre 2022.

Pierre Eelbode
Président

Frédéric Maas
Secrétaire de la séance



A blue ink signature of Frédéric Maas, written in a cursive style.